

# Communiqué



Le lundi 20 février 2023

## Top départ aujourd'hui pour la seconde phase du programme Action Cœur de Ville.

Ce matin, la Ministre déléguée auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, Dominique Faure, s'est rendue à Nevers afin de lancer officiellement la seconde phase du programme en faveur de la revitalisation de 234 villes moyennes.

Gil Avérous, Président de Villes de France, était présent, aux côtés de Denis Thuriot, Maire de Nevers, pour ce moment important pour nos territoires.

Villes de France, qui est à l'origine de cette démarche multi-partenariale, salue le franc succès de la première phase avec des réalisations exemplaires, comme celles qui ont été présentées dans le centre-ville de Nevers.

Le succès du programme tient au fait que cette politique a été pensée localement pour apporter des solutions pragmatiques aux difficultés rencontrées en plaçant les Maires au centre des décisions et des choix de politique publique.

Le programme ACV, dont le label est aujourd'hui reconnu, a facilité grandement le montage de nombreuses opérations menées dans nos villes.

Le travail entre les 234 Maires, chefs de file au niveau local, et les grands partenaires financeurs du dispositif (État, Banque des Territoires, Action Logement et Agence nationale de l'habitat) permet de créer les conditions de la reprise en main de nos centres-villes et ce dans tous les domaines nécessaires pour attirer des commerces de qualité et de nouveaux habitants.

La revitalisation de nos cœurs de ville œuvre également de façon directe à la transition écologique à travers les politiques locales de lutte contre l'étalement urbain, de sobriété et de recyclage foncier. Cette seconde phase du programme a pour ambition de nous aider à poursuivre nos engagements pour la réhabilitation de l'habitat ancien, la restructuration des commerces ainsi que la restauration du patrimoine et de l'espace public.

Villes de France souhaite que la nouvelle phase (2023-2026), conformément aux orientations du Gouvernement, permette de redynamiser non seulement les centres-villes mais aussi les quartiers de gare et les entrées de villes. Ce sont des enjeux considérables pour nos territoires et leur développement.

### **A propos de *Villes de France***

Présidée par Gil Avérous, maire de Châteauroux, *Villes de France*, dont Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse est président délégué, est une association d'élus pluraliste. Elle représente et accompagne les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités qui forment l'armature urbaine de notre pays. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.

Contact presse : [contact@villesdefrance.fr](mailto:contact@villesdefrance.fr) – Tél. 01 45 44 99 61